

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU A LA  
SOUS-PRÉFECTURE LE

- 1 OCT. 2010

CASTELSARRASIN - 82

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 SEPTEMBRE (23/09/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,

Mme Eliane BENECH (représentée par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHES (représentée par Mme CASTRO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représenté par M. GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Didier MOTHES, M. Gérard CHOUKOU, Mme Estelle HEMMAMI, M. Richard BAPTISTE, **Conseillers Municipaux**

M. Guy ROQUEFORT est nommé secrétaire de séance.

M. Richard BAPTISTE quitte l'assemblée délibérante pendant la présentation de ce projet.

**21 - 23 Septembre 2010**

**POLE CULTUREL ET PATRIMONIAL DE RAYONNEMENT TERRITORIAL-  
CONVENTION CADRE – AVENANT N°2**

**Vu** la délibération n°34 en date du 26 juin 2008 portant convention cadre 2008-2010 entre la ville de Moissac et le Conseil Régional

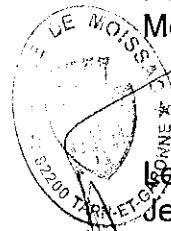
**Considérant** la signature prévue chaque année d'un avenant permettant de décliner les nouveaux programmes d'action.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, 22 Voix Pour, 6 Abstentions (MM Gauthier, Benech Roquefort et Mmes Rollet, Galho, Nicodème) et 1 Contre (M. Charles)**

**DECIDE** de solliciter l'aide du conseil Régional Midi-Pyrénées par le biais d'un deuxième avenant à la convention – cadre du Pôle culturel et patrimonial de rayonnement territorial et demander une subvention de 56.500€ pour la troisième année.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

Pour copie conforme  
Moissac le 27 septembre 2010



Le Maire  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :

